



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/3710

Approbation d'une convention de mécénat entre la Ville de Lyon / Musée de l'imprimerie et de la communication graphique et Télérama, dans le cadre de l'exposition Andy Warhol Ephéméra, du 28 mars au 16 septembre 2018

Direction des Affaires Culturelles

**Rapporteur** : M. GRABER Loïc

**SEANCE DU 26 MARS 2018**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 29 MARS 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 19 MARS 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 29 MARS 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 5 AVRIL 2018

**PRESIDENT** : M. KEPENEKIAN Georges

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINI, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. FENECH (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme BERRA (pouvoir à Mme SANGOUARD), M. RUDIGOZ (pouvoir à M. DURAND), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. REMY

**ABSENTS NON EXCUSES** : M. HAVARD, M. TETE

2018/3710 - APPROBATION D'UNE CONVENTION DE MECENAT ENTRE LA VILLE DE LYON / MUSEE DE L'IMPRIMERIE ET DE LA COMMUNICATION GRAPHIQUE ET TELERAMA, DANS LE CADRE DE L'EXPOSITION ANDY WARHOL EPHEMERA, DU 28 MARS AU 16 SEPTEMBRE 2018 (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 9 mars 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le Musée de l'imprimerie et de la communication graphique présentera, du 28 mars au 16 septembre 2018, l'exposition Andy Warhol Ephéméra, qui dévoilera la plus importante collection privée des travaux publicitaires d'Andy Warhol, dont le commissariat est confié au Québécois Paul Maréchal. Ce dernier, collectionneur, conférencier et auteur des trois catalogues raisonnés de l'œuvre de design graphique d'Andy Warhol, a passé 20 ans de sa vie à rassembler les témoignages de l'inépuisable créativité graphique de l'artiste. Andy Warhol a réalisé pratiquement tous les produits recensés par l'immense typologie des imprimés éphémères : papiers d'emballage, napperons, programmes de théâtre, affiches, devises monétaires, invitations de tous ordres, cartes postales, brochures publicitaires, étiquettes de vins, sacs de shopping, plis premier jour, sans parler des vêtements, montre-bracelet...

La sélection de Paul Maréchal pour l'exposition est constituée de documents réalisés par l'artiste en réponse à une commande. Ce sont des créations exclusives produites en quantités limitées. Leur caractère de rareté et l'intensité de leur redécouverte fera de cette exposition un événement.

Pour Warhol, la communication graphique représente un véhicule idéal de diffusion. Une œuvre d'art est pertinente si elle s'inscrit dans son époque. La création artistique ne se limite pas à la peinture, la gravure et la sculpture. L'ordinateur, la vidéo, le télécopieur, un Polaroid, des objets, une pochette de disque, une couverture de livre, une brochure publicitaire ou un vêtement, sont autant de supports pour la création. L'artiste associe sans préjugés l'art commercial aux beaux-arts et fait bénéficier la peinture des techniques de l'imprimerie. Cette exposition permettra d'apporter un éclairage nouveau et différent sur l'œuvre de Warhol, surtout connu pour ses portraits de célébrités.

Dans le cadre de cette exposition, Télérama a manifesté le souhait d'être mécène du Musée de l'imprimerie et de la communication graphique en effectuant un don en nature d'une valeur de 24 500 € selon les modalités suivantes :

Mécène	Apport du mécène	Contreparties offertes par la Ville de Lyon
TELERAMA	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un module dans l'agenda des événements parution dans l'édition Télérama National (valorisation : 11 900 €).</li> <li>- Un espresso, espace dans la newsletter quotidienne adressée à 170 000 abonnés (valorisation : 2 600 €).</li> <li>- Présence sur la plateforme Télérama Sorties (valorisation : 10 000 €).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 150 invitations pour cette exposition au prix public de 8 € (valorisation : 1 200 €).</li> <li>- 4 visites guidées d'1h30 de l'exposition (25 personnes par groupe) au prix public de 160 € (valorisation : 460 €).</li> <li>- Positionnement du mécène avec la présence du logo TELERAMA sur les supports de communication de l'exposition « Warhol Ephéméra » suivants :</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ affiches Decaux (120x176 cm) : 300 exemplaires ;</li> <li>▪ affiches 40x60 : 500 exemplaires ;</li> <li>▪ affiches métro (120x176 cm) : 120 exemplaires ;</li> <li>▪ page « partenaires » du catalogue ;</li> <li>▪ cartons d'invitation au vernissage : 8 000 exemplaires ;</li> <li>▪ flyers : 1 500 exemplaires ;</li> <li>▪ mention sur le dossier de presse.</li> </ul> <p>Valorisation des supports de communication Print : 2 000 €.</p> <p>Et sur les supports de communication électronique suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ site internet du Musée : <a href="http://www.imprimerie.lyon.fr">www.imprimerie.lyon.fr</a> ;</li> <li>▪ 3 vidéos teaser de l'exposition diffusée dans le métro et dans le tram.</li> </ul> <p>Valorisation des supports de communication électronique : 1 000 €.</p> <p>- Mention sur une newsletter, 18 000 destinataires (valorisation : 200 €).</p> <p>La Ville de Lyon / Musée de l'imprimerie et de la communication graphique s'engage également à inviter le mécène aux rencontres qu'elle organise :</p> <p>- vernissage de l'exposition pour 10 personnes (valorisation : 1 000 €).</p>
	<b>Valorisation totale : 24 500 €.</b>	<b>Valorisation totale : 5 860 €.</b>

Les conditions de ce mécénat sont formalisées dans la convention jointe au rapport.

Les contreparties consenties par la Ville de Lyon ont été évaluées et restent dans les limites de 25 % admises dans le cadre du mécénat.

Vu ladite convention ;

Où l'avis de la commission culture - patrimoine ;

### **DELIBERE**

1- La convention de mécénat susvisée, établie entre la Ville de Lyon / Musée de l'imprimerie et de la communication graphique et Télérama pour l'exposition *Andy Warhol Ephémère* est approuvée.

2- M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

3- La recette correspondante, soit 24 500 euros, sera imputée sur les crédits inscrits au budget 2018, nature 7713.

4- La dépense correspondante, soit 5 860 euros, sera imputée sur les crédits inscrits au budget 2018, nature 6231.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER